

Journée internationale des travailleurs

Une célébration sans chandelle pour certains, juge le SPGQ

Québec, le 1^{er} mai 2019 – Le cœur devrait être aux célébrations dans la foulée de la Journée internationale des travailleurs, mais ce n'est pas le cas pour certaines personnes professionnelles membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Celles travaillant au sein d'organismes gouvernementaux à prédominance féminine et à vocation culturelle composent toujours avec des écarts salariaux importants et désavantageux par rapport aux organisations à prédominance masculine ou aux autres administrations publiques.

Deux poids deux mesures pour les corps d'emploi à majorité féminine

Le SPGQ constate que des organismes gouvernementaux à prédominance féminine (comme le Musée d'art contemporain du Québec, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée de la civilisation, et le Conseil des arts et des lettres du Québec) offrent des salaires moindres que des organisations à prédominance masculine (comme Hydro-Québec, Investissement Québec et le Centre de recherche industrielle du Québec).

Pour une même profession, les salaires – au maximum de l'échelle salariale des emplois – sont souvent moins élevés dans les organisations à prédominance féminine que dans les organisations à prédominance masculine. Afin d'illustrer cette disparité, voici deux exemples.

- En comparant les salaires d'un agent de la gestion financière chez Hydro-Québec (organisation à prédominance masculine) à ceux offerts au Musée de la civilisation et au Musée national des beaux-arts (organisations à prédominance féminine), l'analyse pointe un écart de plus de 17 000 \$ favorisant Hydro-Québec.
- Concernant les salaires d'un analyste de l'informatique et des procédés administratifs, il existe un écart de plus de 15 000 \$ à l'avantage des organisations à prédominance masculine.

Dévalorisation des corps d'emplois professionnels des collègues

D'ailleurs, le SPGQ est préoccupé par la dévalorisation salariale qui touche de plein fouet 70 % des catégories d'emploi des quelque 800 personnes professionnelles qu'il représente au sein des collèges. Cette dépréciation salariale survient dans un contexte de complexification des responsabilités, de besoins accrus de service de la part des étudiants et de charge de travail sans cesse grandissante. Cette situation — découlant de l'intégration de la relativité salariale à la nouvelle structure salariale en date du 2 avril 2019 — risque d'aggraver les difficultés d'attraction et de rétention déjà constatées par la Fédération des cégeps, l'Association des cadres des collèges du Québec et le SPGQ.

Lutte aux paradis fiscaux

Le SPGQ observe aussi que le gouvernement québécois perdrait au moins 800 millions \$ par an dans les paradis fiscaux. Selon le syndicat, le gouvernement doit faire davantage pour mettre fin à cette situation qui a des conséquences directes sur les services offerts à la population. Détenteur d'un surplus budgétaire de 5,3 milliards \$ au cours des dix premiers mois de la présente année financière, sans oublier un montant 2,58 milliards \$ versé au Fonds des générations d'avril 2018 à janvier 2019, le gouvernement possède un surplus d'environ 7,9 milliards \$ pour les dix premiers mois de l'exercice financier 2018-2019. Il possède donc toute la latitude nécessaire pour agir, notamment par l'imposition des entreprises sur la base du lieu où elles génèrent des profits plutôt que sur celui où elles les déclarent.

Du travail à faire dans la fonction publique, les unités parapubliques et à Revenu Québec

Aussi, le gouvernement s'est engagé à créer un comité externe sur l'équité pour comparer l'écart de rémunération entre le personnel professionnel de la fonction publique, de Revenu Québec et de plusieurs unités parapubliques à son emploi et celui travaillant pour d'autres administrations publiques. Il s'agit là d'un outil tangible pour réduire l'écart salarial dont sont victimes certains membres du SPGQ et permettre à l'État québécois d'engager et de retenir la meilleure expertise disponible, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente quelque 27 000 spécialistes, dont environ 19 100 dans la fonction publique, 4 980 à l'Agence du revenu du Québec et 2 920 en santé, en éducation et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Renseignements

Philippe Desjardins

Conseiller à l'information

581 995-0762 | pdesjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : [@spgq](https://twitter.com/spgq)

Facebook : www.facebook.com/lespgq